



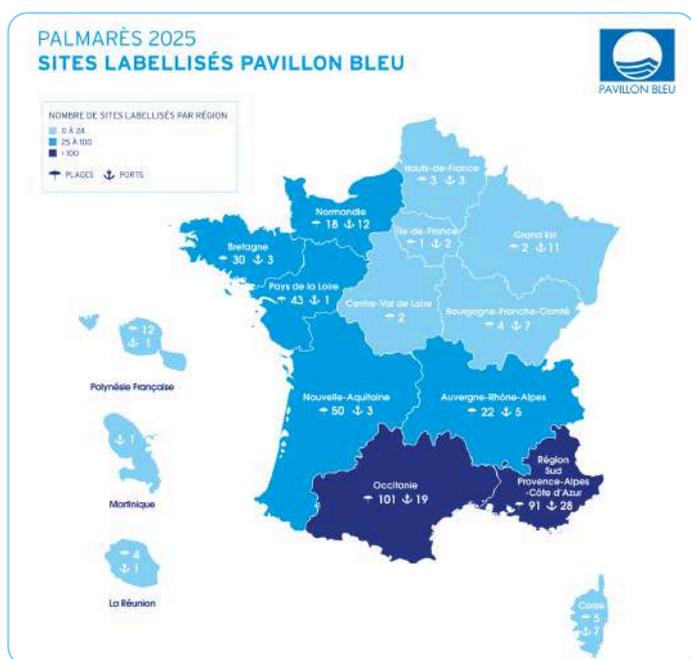
Le label Pavillon Bleu révèle son palmarès national à l'occasion de son 40^e anniversaire !

Coordonné en France par l'association Teragir depuis 1985, le programme Pavillon Bleu révèle son palmarès national lors d'une cérémonie au Lavandou (Var). À l'approche de la saison estivale, près de 500 sites décrochent le label historique de tourisme durable.

Cet été, **388 plages et 104 ports de plaisance** pourront hisser le drapeau bleu. Ces **492 sites littoraux et continentaux** œuvrent à l'échelle de leur territoire en faveur d'un tourisme plus respectueux de l'environnement, des écosystèmes et de la santé des êtres humains.

Le Pavillon Bleu : premier label international de tourisme durable pour les plages et les ports de plaisance

Créé par l'association Teragir il y a 40 ans, le Pavillon Bleu reste un gage de confiance pour les touristes et les vacanciers qui trouvent les informations et les équipements nécessaires à la préservation du territoire, de la biodiversité et des milieux aquatiques. Déployé sur 5 continents dans plus de 50 pays, le premier label international de tourisme durable comptabilise **près de 5 200 sites dans le monde.**



« Qualité de l'eau et assainissement, gestion des déchets, économie de l'eau et de l'énergie, protection de la biodiversité et du milieu naturel, sensibilisation au développement durable : le programme aide les plages et les ports de plaisance à améliorer leurs pratiques grâce à une cinquantaines de critères pour réduire considérablement leur impact sur l'environnement. »

GHISLAIN FENOUIL

Responsable du label Pavillon Bleu

En France, **182 communes font partie du palmarès annuel** tandis que 4 nouvelles communes et 2 nouveaux ports le rejoignent pour la première fois : la commune d'Osselle-Routelle (Doubs), la commune de La Courde-sur-Mer et le Port Larousselle (Charente-Maritime), Soursac (Corrèze), Gourdon (Lot) ainsi que le Port de Honfleur (Calvados).

L'Occitanie et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur arrivent en tête du palmarès

L'Occitanie occupe la première place du palmarès et comptabilise **120 sites distingués** dans 10 de ses départements. Les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales détiennent le plus grand nombre de plages labellisées : 38 et 31 respectivement. Quasiment ex aequo avec l'Occitanie, **la Région Sud compte cette année 119 lauréats** dans 5 de ses départements. Avec 44 plages et 15 ports, le département du Var (83) obtient le plus grand nombre de labellisations à l'échelle du territoire national.

[Téléchargez la liste des sites labellisés par région et par département.](#)

Une cérémonie nationale accueillie par Le Lavandou (Var), commune historiquement engagée auprès du Pavillon Bleu

JEUDI 15 MAI 2025 À 14H30

HÔTEL DE VILLE DU LAVANDOU

À l'occasion des 40 ans du label Pavillon Bleu, la commune du Lavandou accueille cette année la cérémonie d'annonce du palmarès et de remise de prix. Lauréate du prix Thomas Joly en 2024 pour son action de préservation de la biodiversité avec sa zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) dans la baie de la Cavalière, la commune s'engage depuis 1986 auprès du label Pavillon Bleu. En 2025, elle obtient sa 39^e distinction avec 7 plages labellisées. Avec une première candidature en 1988, le Port du Lavandou est de son côté lauréat pour la 31^e fois.

Prix Thomas Joly : le Pavillon Bleu distingue les initiatives les plus exemplaires pour la biodiversité

- **La Rochelle** est récompensée pour son projet de reconstitution du marais rétro-littoral de Tasdon qui vise à lutter contre l'extension urbaine. Les bénéfices de la restauration de cet écosystème sont nombreux : retour de la biodiversité et des espèces typiques de ces milieux, espace de découverte de la faune et de la flore locale, protection naturelle des habitations contre les inondations, captage de carbone...
- **Le Port de Dieppe** reçoit le Prix Thomas Joly pour son initiative d'étude et d'observation du plancton en partenariat avec l'association Eco2Nature. Ce projet innovant allie science participative et pédagogie grâce à des animations ludiques et à des ateliers de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires. Au cœur de ce dispositif : la sensibilisation à l'importance du plancton, maillon essentiel de la chaîne alimentaire marine et acteur clé de la régulation du climat.

Chronologie du label Pavillon Bleu 40 ans d'histoire et d'engagement pour le tourisme durable



À PROPOS DE PAVILLON BLEU

Développé en France par [l'association Teragir](#), Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable. Il récompense chaque année les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre de manière permanente une politique de tourisme respectueuse de l'environnement et des humains. Pavillon Bleu est un programme de la Foundation for Environmental Education (FEE) présent dans plus de 50 pays : 5 161 plages, ports et bateaux sont labellisés dans le monde. Le Pavillon Bleu fait partie du pôle Tourisme durable de Teragir avec [la Clef Verte](#), premier label environnemental international pour l'hébergement touristique et pour la restauration.

www.pavillonbleu.org

Contact Presse :

Juliette Bénet | Responsable communication Teragir
juliette.benet@teragir.org | 06 71 85 48 41

